Bretagne Formation Conseil

CENTRE DE FORMATION

Risques Professionnels
Management - Bureautique

CONDUITE EN SÉCURITÉ DES TRANSPALETTES ÉLECTRIQUES À CONDUCTEUR ACCOMPAGNANT. FORMATION SELON LA RECOMMANDATION R366.

octobre 26

Objectifs :

Apprendre à conduire un transpalette électrique à conducteur accompagnant dans le respect des règles de sécurité et de la recommandation R366.

Moyens & Méthodes :

Supports audiovisuels adaptés (vidéo projecteur).
Alternance entre théorie et pratique (conduite).
Test final de contrôle des connaissances théoriques et pratiques

Mise à disposition par l'entreprise d'accueil de :
- Transpalettes électriques à conducteur accompagnant adaptés à la formation
- Différentes charges
- Une remorque pour chargement par quai ou un camion avec hayon adapté (si nécessaire)
- Une charge longue ou volumineuse.

Pré-requis :

Être âgé d'au moins 18 ans
Ne pas présenter de contre-indication médicale à la conduite, constatée par le médecin du travail
Lecture de la langue française

Public :

Toute personne ayant une pratique régulière ou non de la conduite d'un transpalette électrique à conducteur accompagnant.

Durée :

1 journée.

Lieu :

Sur le site de l'entreprise ou de la collectivité. Théorie possible en salle à Lorient.
Formation non accessible aux personnes à mobilité réduite. Pour toute autre situation de handicap, un échange préalable permet d'étudier les adaptations possibles.

PROGRAMME

Les différents acteurs de la prévention
- → Responsabilité civile et pénale
- → Statistique des AT/MP
- → L'autorisation de conduite
- → Classification
- → Technologie et caractéristiques
- → Les accidents
- → Les causes fréquentes d'accidents
- → Vérifications à la prise de poste
- → Adéquation du matériel
- → Les règles de stabilité
- → Les zones d'évolution
- → Les règles de conduite et de circulation
- → Vérifications à la fin de poste
- → Comportement du conducteur
- → Les supports et contenants
- → Le marquage des marchandises
- → La signalisation de sécurité au travail
- → Exercices de synthèse

Pratique de la conduite du transpalette
- → Démarrer et arrêter le TE en sécurité.
- → Circuler en sécurité avec un TE : à vide, en charge.
- → Effectuer les opérations de maintenance.
- → Prendre et déposer une charge au sol.
- → Effectuer la mise en stock et le déstockage.
- → Effectuer le chargement ou le déchargement d'un camion à quai, ou par hayon lorsque sa notice et sa capacité l'autorisent (si nécessaire).
- → Effectuer la prise, la dépose et le transport d'une charge longue et/ou volumineuse.

Test théorique
Réglementation - Caractéristiques et Technologie – Sécurité.

Test pratique
Adéquation – Vérifications de début de poste –Circulation à vide et en charge – Prise et dépose de charge – Stockage et déstockage – Chargement et déchargement de camion à quai ou par hayon adapté (si nécessaire) – Prise, transport et dépose d'une charge longue et/ou volumineuse – Maintenance de 1er niveau – Fin de poste.
Pour obtenir l'avis favorable à l'autorisation de conduite, le stagiaire doit obtenir une moyenne de 7/10.
Nota : les stagiaires viennent équipés des EPI fournis par l'employeur (gants pour la prise de poste, chaussures de sécurité, EPI imposés par l'entreprise).
Les exercices pratiques sont effectués avec les moyens mis à disposition par l'entreprise d'accueil. La validation se fait sur la base des moyens à disposition.

Le support de formation sera délivré en version dématérialisée.